

Bulletin de février 2006

Editorial

Patience fait plus que force ni que rage. Ce précepte du fabuliste, VVV l'a fait sien depuis l'origine. A l'excès ? la question mérite d'être posée.

Quatre ans bientôt après la signature de la Charte avec la Ville, les réalisations sont très en dessous de nos espérances.

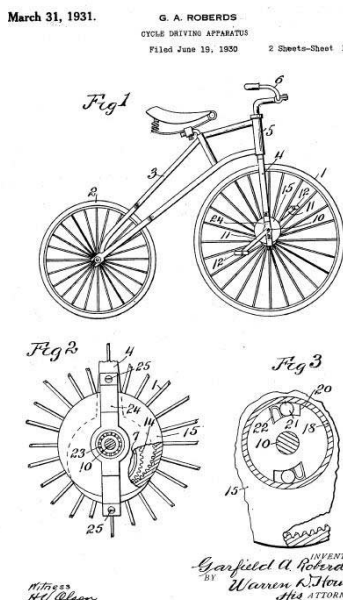
Le premier axe important qui doit être aménagé (P. Vaillant-Couturier / A. Briand) a pris beaucoup de retard, le projet présenté était mauvais, il doit être entièrement revu.

Les Montreuillois s'habituent aux nouveaux sens de circulation du centre-ville mais nous attendons toujours que le vélo y soit mieux reconnu.

La preuve est faite par Paris et d'autres villes que la cohabitation vélo-bus marche. Il faut l'officialiser sur le terrain par une signalisation de qualité, en particulier dans les couloirs de bus à contresens.






L'hiver est là mais le nombre de vélos accrochés un peu partout autour de la mairie n'a pas décru.

Il est temps de prévoir un grand garage à vélos qui s'intégrera au nouveau cœur de ville et accueillera les centaines de cyclistes allant au cinéma, au théâtre, prendre le métro ou faire leurs courses. Après les travaux, il sera bien tard !



être vu, c'est la sécurité

Gilets fluo à 8 euros, avec le logo de la Fubicy au dos. Deux modèles : brassière courte ou gilet. En vente lors de l'atelier réparation, le jour de la bourse ou sur commande. Chèque de 8 euros à l'ordre de VVV, à envoyer 7 rue Dombasle, en précisant le modèle choisi.

-  samedi 4 mars, 14h30-18h, atelier réparation 50 av de la Résistance. Réservé aux adhérents
-  lundi 6 mars, 20h30, réunion 35 avenue de la Résistance.
-  samedi 18 mars, bourse aux vélos à Fontenay, halle Roublot
-  samedi 25 mars, manif balade par Vincennes et Fontenay qui se terminera à Montreuil dans les murs à pêches
-  samedi 1er avril, bourse aux vélos place de la mairie

agenda

(ré)adhésions 2006

Si vous avez oublié de le faire en décembre, faites le maintenant ! Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons du poids pour obtenir des aménagements

Nom, prénom

Adresse avec code d'accès

tél

e-mail

souhaite recevoir le bulletin sur papier, par mail, les deux à la fois

Chèque de 8 euros à l'ordre de VVV, à envoyer avec le bulletin d'adhésion, de préférence directement à la trésorière (VVV, 10 rue du colonel Delorme, 93100 Montreuil)

Centre ville : et le vélo?

Petit tour du centre avec, sous les yeux, le bulletin de mai consacré aux nouveaux sens de circulation

Boulevard Paul-Vaillant-Couturier :

- panneau bus / vélo entre A. Lepère et Pasteur.
- suppression du séparateur

Amélioration possible de la signalisation par un panneau indiquant l'autorisation aux cyclistes de tourner à gauche sur Walwein en bas de PVC.

Avenue Walwein :

- panneau bus / vélo entre Franklin et Rosny
- marquage au sol de deux pictogrammes entre Franklin et Paul Vaillant-Couturier

Pas de panneau d'autorisation aux cyclistes à l'entrée ouest de Walwein, seulement un panneau de sens interdit "sauf bus".

La signalisation au sol dans le sens Franklin PVC est indigente, un pictogramme à l'angle Franklin Walwein et un autre devant la boulangerie. La matérialisation du cheminement cycliste doit être renforcée, soit en ajoutant des pictogrammes, soit en peignant des chevrons sur toute la longueur, soit en peignant une ligne discontinue à 1,20 m du trottoir.

Rue de Rosny :

Toujours pas de panneau autorisant la descente cyclable de Rosny entre Walwein et Gallieni dans le couloir du bus. La cohabitation entre bus et cyclistes relève du bon sens. Il y a peu de trafic bus et à la descente, le faible différentiel de vitesse ne peut pas générer de conflit sur une distance aussi courte.

Rue Gallieni :

- une petite section de piste cyclable a été aménagée en aval des tours qui rétablit la continuité de la descente vers la section piétonne.

Un aménagement simple et de bon sens.

Avenue Wilson :

- à la jonction Wilson Gallieni, seul un panneau "SAUF RIVERAINS" signale l'accès aux usagers.
- à la jonction Wilson Rouget de l'Isle, un seul panneau "SAUF BUS".

Les cyclistes doivent être autorisés par deux panneaux spécifiques à rejoindre la mairie et poursuivre au-delà sur PVC et Walwein.

Rue Buffon :

- en sens unique, créant une disjonction entre A. Lepère et la rue Hoche et la prolongation de la rue Buffon vers le centre ville.

Cette rupture implique pour les cyclistes un

détour considérable. Un contresens cyclable en zone 30 doit y remédier.

Rue du 18-août :

La mise en opposition de sens avec la rue Victor-Hugo crée une disjonction vers le centre ville. Un contresens cyclable en zone 30 rétablirait la continuité.

Bilan :

depuis le mois de mai, peu d'améliorations dans le sens d'intégrer les cheminements cyclistes dans le plan de circulation, en particulier par une signalisation sans ambiguïté autorisant les cyclistes dans les couloirs des bus. Les cyclistes sont maintenus dans un no-man's-land légal dont les plus téméraires savent s'accommoder mais qui décourage certainement les timides. Que dire d'une politique cycliste qui tarde tant à s'inscrire sur le terrain au prix de quelques panneaux et quelques traits de peinture ?

A l'ouest, du nouveau

Rue de Lagny c'est l'accès le plus sûr de Montreuil pour Paris, sans échangeur au dessus du périf.

Le projet sur le tronçon proche de la Nation est reporté en raison de l'opposition des riverains à toute suppression de place de stationnement.

Entre le Boulevard Davout et la rue des Pyrénées, une zone 30 serait instaurée, le trottoir nord serait élargi, le sens de circulation des voitures inversé et un contre-sens cyclable sans marquage créé. La Préfecture de police demande que 6 mois s'écoulent entre l'instauration d'une zone 30 et la mise en place du contre-sens cyclable. Si la Préfecture de police donne son accord, les travaux pourraient s'effectuer à la fin du deuxième trimestre 2006.

Pour ce qui est du dernier tronçon, le passage au dessus du périf, 2 pistes unidirectionnelles seraient établies sur les trottoirs élargis. Le dossier a été déposé en décembre au Conseil Régional dont la commission permanente ne se réunira pas avant avril pour accorder une subvention.

Pour les Montreuillois, les Vincennois et les Fontenaisiens, cet aménagement prendra tout son sens lorsque les travaux de prolongement de cet itinéraire cyclable dans la rue de Lagny seront engagés. Le Conseil Général du Val de Marne semble être chargé de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux par le Conseil Général de Seine Saint Denis, la Ville de Montreuil et la Ville de Vincennes : il nous reste à nous faire entendre sur cette revendication. Aux dernières nouvelles, le CG du 93 n'aurait plus d'argent pour ça...

